

Antiterrorisme : Gérard Collomb prêt “à tomber dans le despotisme doux”

Article rédigé par valeursactuelles.com , le 20 juillet 2017

Sécurité. Le ministre de l’Intérieur défendait le projet de loi antiterroriste, qui doit entériner plusieurs dispositions de l’état d’urgence.

Le projet de loi antiterroriste est présenté ce mardi 18 juillet au Sénat. Il prévoit notamment de faire entrer dans le droit commun plusieurs dispositions qui figuraient dans l’état d’urgence, prolongé le 12 juillet dernier, jusqu’au 1er novembre prochain, à priori pour la dernière fois.

Interrogé sur le sujet sur RTL, Gérard Collomb a réagi à la tribune de Mireille Delmas-Marty, publiée lundi dans Libération, dans laquelle la juriste dénonce “le risque [...] d’aboutir par les voies moins visibles du contournement des principes et du détournement des pouvoirs à ce ‘despotisme doux’ que prophétisait Tocqueville”, le célèbre philosophe libéral.

À l’antenne, le ministre de l’Intérieur a défendu, entre autres, les périmètres de sécurité mis en place lors des grandes manifestations. “*Quitte à tomber dans le despotisme doux ?*”, demande le journaliste. “*Oui, peut-être*”, répond Gérard Collomb, qui évoque les familles des victimes de l’attentat de Nice, rencontrées vendredi dernier, pour les commémorations.